

INFO REAU

SOMMAIRE

LETTRE DU MAIRE

Scolaire Page 3

- Inscription
- Effectif rentrée septembre 2007
- Sorties scolaires
- Transport
- Travaux
- Budget
- Spectacle de fin d'année scolaire

Finances Page 6

- Budget

Travaux Page 7

- Enfouissement réseaux Impasse de la Grange aux Dîmes
- Travaux au Plessis Picard

Environnement Page 8

- Restriction d'eau

Social Page 8

- Repas des anciens
- C.C.A.S
- Service de Maintien A Domicile

Culturel Page 10

- Comité des fêtes
- Marathon

Divers Page 13

- C.P.A.M
- CNAV
- STIF
- Canicule
- Mémo

VANDALISME

Nous avons de nouveau été victime de vandalisme sur des bâtiments communaux comme vous pouvez le constater ci-contre sur l'algéco de la garderie, mais également sur l'abri bus, le cimetière, l'algéco au stade...).

Nous déplorons ces actes et vous rappelons qu'en tant que parents, vous êtes responsable des dégâts occasionnés par vos enfants et nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès d'eux en les sensibilisant notamment au niveau des frais entraînés par la remise en



état qui incombe à la collectivité, donc aux contribuables.

Ce genre d'expression ne relève pas d'un manque de liberté, mais d'un manque de savoir vivre et de respect des autres.

Les réparations du vandalisme coûtent beaucoup plus cher que vous ne l'imaginez !

Alors mobilisons nous afin que ces actes cessent.

CENTRE PENITENCIER

Les enquêtes publiques conjointes de la déclaration d'utilité publique, de la mise en comptabilité du POS et de l'enquête parcellaire en vue de la création d'un centre pénitencier sur le territoire de la commune de REAU ont été diligentées par Monsieur le Préfet de Seine et Marne et ont eu lieu du 30 janvier au 2 mars 2007. Le commissaire a remis son rapport et donne un avis favorable à la mise en compatibilité du POS avec le projet.

Le Conseil Municipal a été amené à délibérer pour permettre cette mise en comptabilité.

MAIRIE

2 Route de Villaroche
77550 RÉAU

☎ 01.60.60.85.55
☎ 01.60.60.26.48
✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat au public :

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 5/07 au 31/08/07

Lundi } De 10 h 00 à 12 h 00
Mardi } et
Jeudi } De 14 h 00 à 18 h 00

Vendredi De 10 h 00 à 12 h 00
Fermé le mercredi

BIBLIOTHÈQUE

15 Rue Frédéric Sarazin
77550 RÉAU

La Bibliothèque est
fermée au public
Juillet et Août

Réouverture le
4 septembre 2007





Lettre du Maire

Les travaux de la nouvelle école de REAU démarrent, avec ce projet nos enfants, les enseignants et le personnel communal vont enfin disposer d'un équipement mieux adapté aux normes et aux méthodes pédagogiques actuelles.

Le financement a été difficile à mettre en place avec l'ETAT, le Conseil Général et le SAN, d'autant que nous avons du faire face à un surenchérissement du projet, du aux exigences de l'architecte des bâtiments de France en raison de la proximité de l'église qui inscrit ce site dans un périmètre classé.

Ce projet est aussi la première pierre de la, nécessaire, revitalisation du centre bourg.

D'autres projets sont à l'étude, avec la révision du Plan d'Exposition au Bruit, nous pouvons enfin envisager la construction de logements de commerces et d'activités de services.

La transformation de l'actuel golf en « académie golf » par un nouveau propriétaire concourra également à la redynamisation de notre village.

Le Maire

D. CHENOZ

INSCRIPTION SCOLAIRE

Pour que votre enfant soit inscrit pour la rentrée de septembre, vous devez dans un premier temps venir en mairie jusqu'au 29 juin 2007, muni du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

Il vous sera remis une fiche de pré inscription qui vous sera nécessaire lorsque vous prendrez contact auprès de la Directrice de l'école, pour compléter votre dossier d'inscription.

EFFECTIF SEPTEMBRE 2007

Sous réserve d'inscriptions à venir, nous avons un effectif de 119 élèves pour la rentrée de septembre, répartis de la façon suivante :

☞ Petite section de maternelle :	13
☞ Moyenne section de maternelle :	12
☞ Grande section de maternelle :	14
☞ CP :	11
☞ CE1 :	23
☞ CE2 :	19
☞ CM1 :	14
☞ CM2 :	13

SORTIES SCOLAIRES

Sortie cinéma :

➤ Le 21 décembre 2006 les classes de grande section, CE1 et CP ont profité d'une séance de cinéma à l'espace Prévert à Savigny le Temple avant le départ pour les vacances de Noël. Film à l'affiche « Arthur et le Minimoys ». Séance très appréciée de tous.



Sorties culturelles :

➤ Le 24 avril 2007 les classes de petite section, moyenne section et CP sont allés visiter la ferme pédagogique de Saint Hilliers où ils ont pu participer à une multitude d'activités pédagogiques.

➤ Le 26 avril 2007 les classes de CE2, CM1 et CM2 sont allées visiter la faisanderie à ETIOLLES. Après une promenade en forêt, ils ont effectué un concours en ramassant des objets divers pour construire des cabanes en bois...

Puis l'après-midi les élèves ont assisté à un ballet à COMBS LA VILLE.

➤ Le 18 mai 2007 la classe des grandes section et les CE1 sont partis à destination de France Miniature. C'est une véritable carte miniature de France sur 5 hectares. Ils ont découvert les monuments français les plus célèbres : la Tour Eiffel, le château de Chenonceau, le Château de Chambord... Que de culture !



TRAVAUX

Vu le nombre croissant d'enfant, la Municipalité a décidé d'agrandir le préau dans la cour afin qu'ils puissent se protéger en cas de mauvais temps.



Les travaux de démolition ont débutés le 21 mai.

Vous trouverez ci-dessous quelques photos représentatives des travaux engagés.

AVANT



PENDANT



TRANSPORT

- Navette école :

Depuis le 23 avril, la navette école a repris son circuit normal y compris le Plessis Picard. Nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires du matin pour permettre au car d'arriver à l'heure à l'école. Aucun retard aux arrêts prévus ne sera toléré.

Navette collège :

Bref rappel : Fin septembre 2006, nous avons été informés d'un dysfonctionnement concernant les horaires de la navette collège avec la ligne FA.

Suite à cela, nous avons réalisé un sondage auprès des parents pour collecter un maximum de renseignements concernant les horaires de fin de cours, afin de cibler au mieux la demande.

Malheureusement, 5 familles sur 13 ont bien voulu répondre à ce sondage. Nous avons donc fait notre possible afin de permettre aux collégiens résidants au hameau d'Ourdy de bénéficier de deux navettes : une à 17 h et la seconde à 17 h 57 en correspondance avec la ligne FA.

Concernant la mise en place d'une navette pour le hameau de Villaroche, nous avons pris contact avec le SAN afin de les prévenir qu'à la rentrée de septembre 2007, il y aurait un enfant qui fréquentera le collège les Maillettes et souligné qu'à ce jour, aucune navette ne desservait ce hameau.

La première réponse du SAN nous signalait qu'en tout état de cause, une solution sera proposée étant donné que le domicile est à plus de 5 km du lieu de scolarisation.

Puis le 19 juin dernier, le SAN nous répond par courrier et nous informe qu'il n'a pas la compétence pour modifier l'offre de transport scolaire, que cela relève des services de la Direction Départementale de l'Équipement.

De ce fait, nous avons pris rapidement contact avec le service transport de la DDE, et nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite à donner à ce dossier.

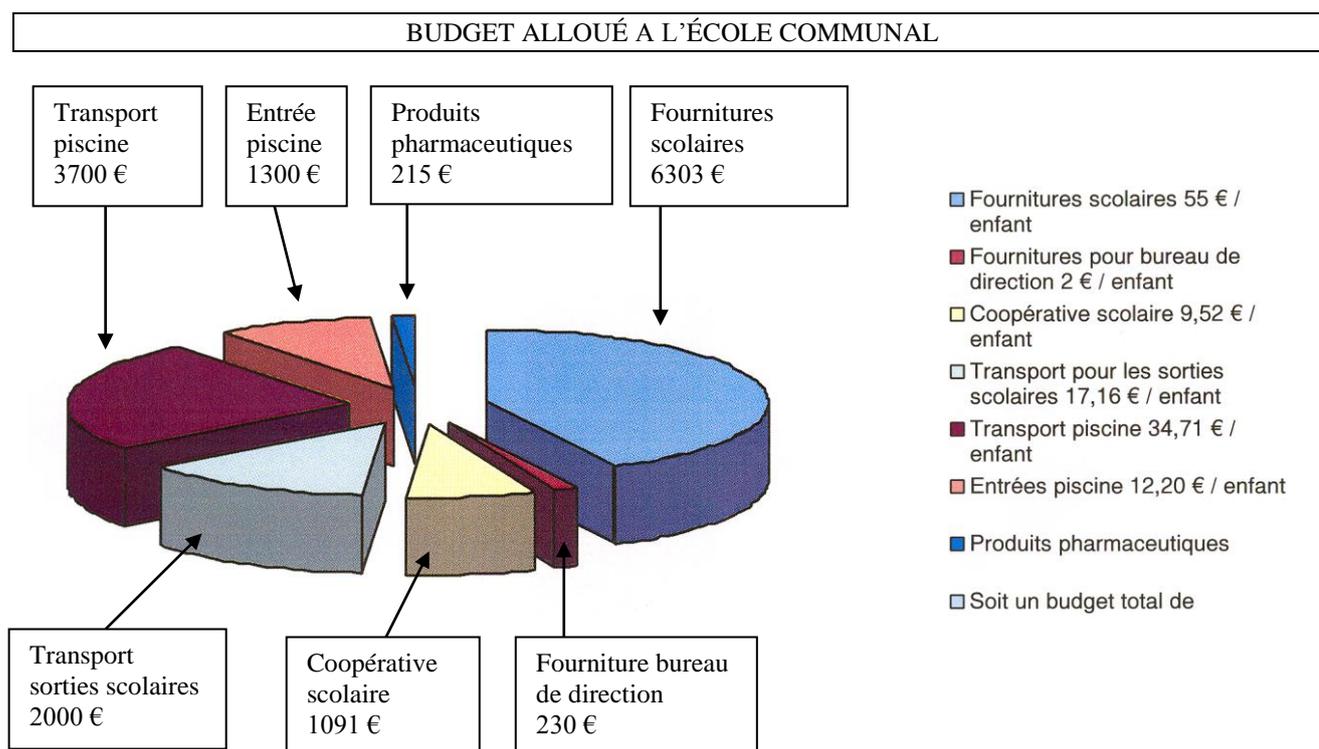
REMISE DE LIVRE

Mardi 26 juin 2007, Madame ARZUR Maire Adjoint chargée des affaires scolaires, a remis aux élèves de CM2 un dictionnaire français/langue ainsi qu'un dictionnaire des synonymes pour leur souhaiter une bonne poursuite de leur scolarité en 6^{ème}.

Un goûter de fin d'année scolaire a également été offert par la commune à tous les élèves de l'école.

BUDGET

Cette année le budget alloué à l'école communale pour son fonctionnement est réparti de la manière suivante pour un montant de 14 839 € .



Ce budget ne prend pas en charge, les frais inhérents au fonctionnement propre des locaux, à savoir : le téléphone, la maintenance du photocopieur, la consommation ADSL... qui sont imputés sur le budget communal dans les charges de service. De même pour les dépenses d'investissement ex : extension du préau, acquisition de mobilier...

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Le samedi 23 juin 2007, les élèves de l'école ont écrit, mis en scène, dansé et chorégraphié un spectacle ayant pour thème « *la licorne des mers* ».



Vous êtes venus nombreux assister au spectacle, pour le bonheur de tous nos petits et grands.

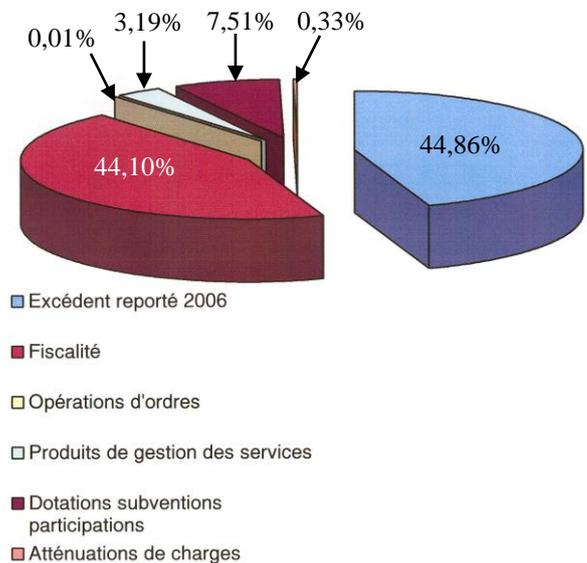
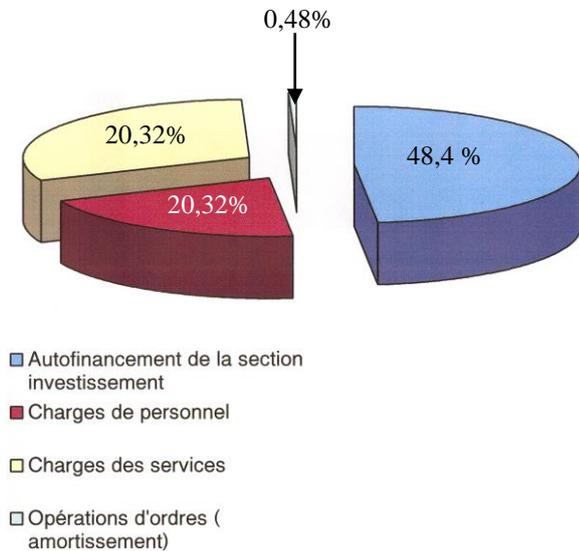
Les objectifs suivants ont été votés et ont entraîné leur inscription budgétaire :

SECTION FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est destinée aux frais de gestion des différents services (scolaire, personnel, patrimoine communal et son entretien), aux versements de subventions aux associations. Des travaux de rénovation extérieure sont programmés pour la salle des fêtes.

DÉPENSES d'un montant de 1 348 380,53€

RECETTES d'un montant de 1 348 380,53€



SECTION INVESTISSEMENT

Cette année, le budget d'investissement est en majorité utilisé pour la réalisation d'équipements scolaires (réalisation de la nouvelle école, acquisition de mobilier pour la rentrée en prévision d'une ouverture de classe, extension du préau de l'école existante).

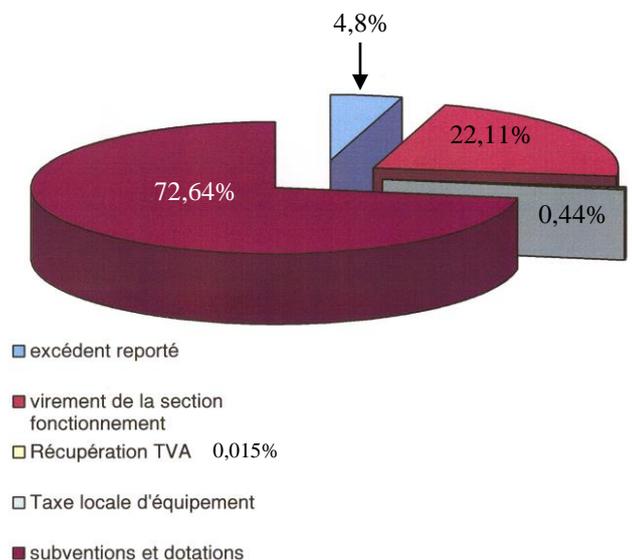
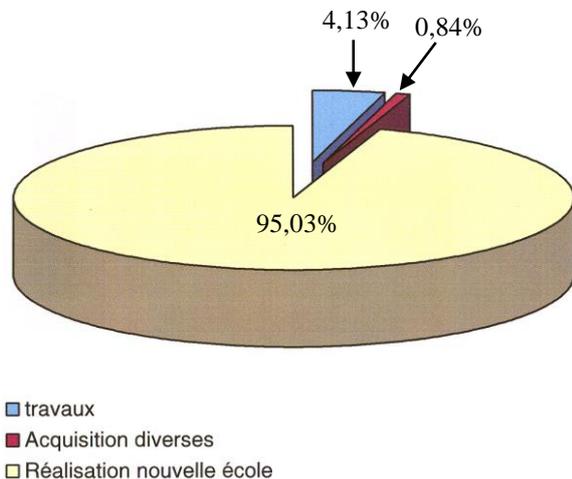
Les travaux de la nouvelle école ont commencé en mai 2007 et se poursuivront sur l'année 2008. Cet équipement sera mis en service pour la rentrée de septembre 2008.

D'autres investissements ont été budgété notamment l'acquisition de matériel technique, informatique, l'aménagement d'un columbarium au cimetière, l'aménagement devant les algécos du stade, des aménagements de voirie, l'enfouissement de réseaux et des aménagements sur les équipements existants.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat (Dotation globale d'Equipement) du Conseil Général et de la CAF pour les travaux de construction de la nouvelle Ecole, et les travaux d'extension du préau de l'école existante.

DÉPENSES d'un montant de 2 956 601,27 €

RECETTES d'un montant de 2 956 601,27 €



ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX IMPASSE DE LA GRANGE AUX DÎMES

Les travaux d'enfouissement concernant la basse tension, l'éclairage public et France Télécom, sont terminés. La réception du chantier a été effectuée le 20 avril 2007.

AVANT



APRÈS



Les travaux restant à réaliser seront la création d'un îlot central qui sera effectué par la société RTP.

TRAVAUX

TRAVAUX AU PLESSIS PICARD

☞ Création d'un demi diffuseur et doublement du pont :

La société APRR a créé un demi diffuseur permettant d'accéder à l'autoroute A5a pour aller en direction de Melun, et de sortir de l'A5a en provenance de Troyes. Ce nouveau diffuseur ne permet d'accéder à l'autoroute en direction de Paris.

APRR a également réalisé le doublement du pont rendu nécessaire par la création du diffuseur.

☞ Prolongement du T5 :

Le T5 permet un raccordement entre le rond point sur la RD 306 (centre commercial BOISSENART) et l'autoroute A5a. Les travaux de ce dernier ont pris du retard et prévoit une ouverture éventuelle en Août 2007.

Depuis le 23 avril 2007, seul l'accès au Plessis Picard est possible. Le T5 et l'accès à l'autoroute A5a ne sont pas encore ouverts à la circulation.

La réouverture de cette voie a engendré quelques petits désagréments. En effet, des poids lourds se retrouvent à faire demi tour au hameau d'Ourdy avec beaucoup de difficultés dû à une mauvaise orientation indiquée par les GPS. Nous avons pris contact avec les services compétant afin de résoudre ce problème.

Un arrêté de circulation a été établi règlementant le transit des plus de 3,5 tonnes.

Des panneaux leur interdisant l'accès vont être installés très rapidement sur cette nouvelle voirie, ainsi qu'à l'entrée du hameau côté REAU.

RESTRICTION D'EAU

Le seuil de crise étant franchi, **les services préfectoraux par arrêté N°2007/DDAF/SFEE/115 ont fixé les mesures de restriction des usages de l'eau pour lesquels notre commune est concernée.**

A savoir : **IL EST INTERDIT** :

- de remplir les piscines privées à usage familiale,
- lavage des véhicules, seulement dans les stations de lavage,
- arrosage des jardins, interdit de 8 h à 20 heures,

Vous êtes donc invités à poursuivre vos efforts pour utiliser l'eau au plus juste de vos besoins, éviter tout gaspillage et réserver cette ressource rare aux usages prioritaires.

REPAS DES ANCIENS

Le 30 janvier 2007, les personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées à REAU ont été invitées à l'Auberge le Réau, par la Municipalité à l'occasion de la nouvelle année.

Cette journée a permis à de nombreuses personnes de se retrouver autour d'un déjeuner convivial, en présence de Monsieur le Maire et Madame ARZUR Maire Adjoint.

**C.C.A.S.**

Le C.C.A.S. participe aux frais de vacances pour les enfants (colonies, et centre de loisirs) et les personnes âgées de plus de 65 ans sous conditions de ressources.

Les demandes sont à déposer en mairie en joignant les justificatifs nécessaires. (factures, aides déjà accordées ainsi que l'avis d'imposition ou de non imposition)

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

Pour tout renseignement contacter la mairie ou bien le secrétariat de la SMAD :



1, rue du Haut-du-Breuil
77380 COMBS-LA-VILLE
Tél. : 01 60 60 45 46

Fax : 01 64 88 87 39
Email : smad77@wanadoo.fr

Maintien à Domicile

Pour Personnes Agées et Personnes Dépendantes

(Association déclarée en Préfecture de Melun sous le numéro 05891 le 07/10/1983)



*Lorsque survient la maladie,
le handicap, le vieillissement,
rester chez soi, près de sa famille, de ses amis,
est la solution la plus souhaitable.*

**7 jours
sur 7**

**Service
de Soins Infirmiers
à Domicile**

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) dispense sur prescription médicale des soins d'hygiène générale, de prise de médicaments et assure le suivi des traitements par des **professionnels de santé** (infirmières et aides-soignantes).

Bénéficiaires :

Personnes âgées de plus de 60 ans, ou toutes personnes adultes, atteintes de pathologies chroniques, présentant un handicap.

Admission :

Le SSIAD intervient sur prescription du médecin traitant ou tout autre service médical et/ou social. Une visite d'évaluation sera effectuée pour adapter au mieux les besoins en soins.

Lieux d'intervention :

Brie-Comte-Robert • Boissettes • Boissise la Bertrand • Cesson • Combs-la-Ville
Chevry-Cossigny • Coubert • Evry-Gregy-sur-Yerres • Férolles-Attilly • Grisy-Suisnes
Lésigny • Lieusaint • Limoges-Fourches • Lissy • Moissy-Cramayel • Nandy • Réau
Savigny-le-Temple • Seine-Port • Servon • Soignolles-en-Brie • Solers • Vert-St-Denis

Financement :

Ces prestations **sont totalement** prises en charge par l'Assurance Maladie. Il y a donc **gratuité des soins**.



01 60 60 45 46

COMITE DES FETES

☞ Dimanche 21 janvier 2007 : les enfants de la commune accompagnés de leurs parents ont participé à un spectacle de clowns. A la suite de quoi ils ont pu déguster la galette des rois. Puis pour terminer tout le monde a suivi le cortège pour se rendre au stade pour brûler les sapins de Noël.



☞ Dimanche 25 mars 2007 : Cette année le Comité des Fêtes a organisé un loto qui a attiré beaucoup de monde. De nombreux lots étaient en jeu qui ont fait la joie des gagnants.



☞ Samedi 28 avril 2007 : Le Comité des Fêtes a organisé son carnaval pour les enfants qui sont tous venus déguisés ainsi que quelques parents. Après un défilé dans les rues de la commune, les têtes de carnaval ont été brûlées sur le stade. Puis, de retour à la salle des fêtes, les enfants se sont restaurés avec des gâteaux maison confectionnés par les membres du comité des fêtes.



☞ Dimanche 27 mai 2007 : Le Comité des Fêtes a organisé son vide grenier où une quarantaine d'exposants étaient présents. Malheureusement, la pluie est venue interrompre cette manifestation vers 13 heures 30.

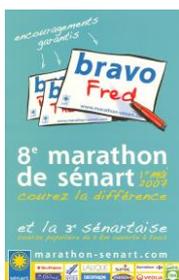
☞ Samedi 23 juin 2007 : Le Comité des Fêtes a organisé sa fête communale. Celle-ci a débuté à 16 heures par une kermesse avec une dizaine de stands tenus par des bénévoles et deux structures gonflables. Les enfants ont pu profiter pleinement des activités qui leur étaient proposées.



Vers 18 h 30, un vin d'honneur était offert par le Comité des Fêtes, suivi d'un dîner spectacle sur le thème du Portugal.

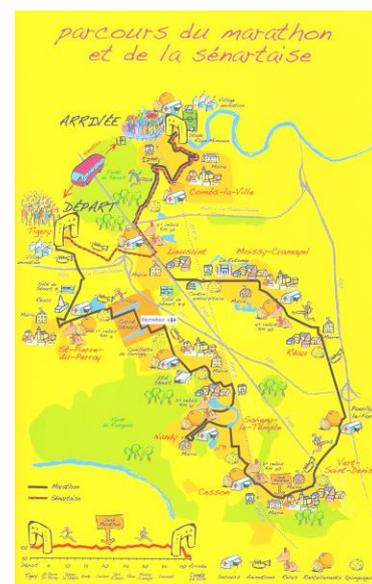


Puis vers 23 heures 30, retraite aux flambeaux et feu d'artifice sur le stade, suivi d'un bal à la salle. Cette journée s'est bien déroulée au grand plaisir des organisateurs jusqu'à la soirée dansante. En effet, des adolescents de la commune s'y sont présentés en état d'ébriété et ont commencés à dégrader les décors. Les organisateurs ont du intervenir et interrompre la soirée à leur grand regret.



MARATHON DE SENART

Au programme de ce huitième Marathon de Sénart, 1567 coureurs se sont élancés sur cette course. 1378 ont au final franchi la ligne d'arrivée et reçu la prestigieuse médaille en cristal LALIQUE.



1^{er} coureur arrivé au point épongeage.

Passage du peloton



Parmi les coureurs, dossard 945, Mr RICHARD habitant du hameau de Ourdy à REAU a participé au Marathon. Félicitations pour sa performance.

Musiciens place de l'église



Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur présence, et rappelons que sans leur participation, le marathon n'existerait plus. Et que cette année encore, cette manifestation a de nouveau pu passer dans notre commune et cela dans de bonnes conditions de sécurité.

Merci à tous.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**➤ Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé :**

Depuis 2005, l'Assurance Maladie participe au financement d'une complémentaire santé pour les personnes dont les revenus sont légèrement supérieurs au plafond de la Cmu Complémentaire. **Ces personnes choisissent elles-mêmes leur contrat d'assurance santé et ont droit à une réduction de cotisations.**

Depuis le 1^{er} janvier 2006, un avantage supplémentaire : **la dispense d'avance de frais.**

Pour plus de renseignements, contacter :

Le 0 820 904 138

le site internet www.ameli.fr

les points d'accueil Assurance Maladie

➤ Inscription des enfants de moins de 16 ans sur la carte Vitale de leurs deux parents**Le saviez-vous ?**

Les enfants de moins de 16 ans peuvent être inscrits sur la carte Vitale de leurs deux parents.

Cela peut faciliter la consultation d'un professionnel de santé et le remboursement des soins.

Si vous souhaitez que vos enfants le soient :

- contactez d'abord votre mutuelle pour savoir si elle accepte cette démarche,
- adressez-nous ensuite une demande précisant les numéros de sécurité sociale des deux parents, accompagnée d'une photocopie de votre livret de famille :

Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne 77 605 Marne la Vallée cedex 03

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Vous avez internet ! Télédeclarez vos ressources et ne renvoyez plus le papier !

Rapide, sûr, facile : www.caf.fr N'oubliez pas de vous munir de votre N° d'allocataire et de votre code confidentiel.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE

- Vous avez 55 ou 56 ans en 2007 ? Simplifiez-vous la retraite !
Vous venez de recevoir un relevé de carrière et un questionnaire. La Cnav Ile de France répond à vos questions.
- Répondre à la CNAV sur sa carrière et recevoir une estimation fiable de sa retraite
- Vous voulez connaître les chiffres de la retraite du régime général au 01/01/2007
- Vous voulez estimer le montant de votre rachat au titre des années d'études ou années incomplètes
- Vous voulez connaître le montant imposable de votre retraite de Sécurité sociale

Pour en savoir plus : www.info-retraite.fr

RÉDUCTION OU GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN ILE DE FRANCE

La Carte Solidarité Transport est une carte proposée par le STIF et la Région Ile de France pour permettre aux personnes en situation de précarité de se déplacer en bénéficiant d'importantes réductions voire de la gratuité dans les transports publics franciliens.

Pour tout renseignements, contactez l'agence solidarité transport au **0 800 948 999**

CANICULE

• COMPRENDRE

CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée



Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.




La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte



Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.




Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR

CANICULE

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes. 
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 



- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...). 
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool. 
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage. 

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses. 
- Je ne reste pas en plein soleil. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 



- Je ne consomme pas d'alcool. 
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même. 
- Je prends des nouvelles de mon entourage. 

A Noter



➤ **Vendredi 29 juin 2007**

A eu lieu le repas des anciens à l'Auberge le Réau

➤ **Samedi 30 juin 2007**

A eu lieu :
Kermesse à la Maison de Retraite
A partir de 14 h 30

Au programme :

- Nombreux jeux : loto, jeu de croquet, pétanque, billard japonais, jeu de quille, jeu de mémoire... nombreux lots à gagner.
- Après midi musical prévu

Venez nombreux découvrir la maison de retraite et son château, ainsi que le merveilleux par cet ses animaux.

Pour plus de renseignements ☎ 01.60.63.66.20

➤ **Mercredi 5 septembre 2007**

Réunion publique pour la présentation du projet du Plan Local d'Urbanisme à 20 heures à la salle des fêtes.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Filles et garçons âgés de 16 ans et de nationalité française, n'oubliez pas de venir vous recenser en mairie muni de votre livret de famille et de votre carte d'identité.



*Le Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent de bonnes vacances.*